

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU COMITÉ DU SIEL-TE

Séance du 6 FEVRIER 2023

Nombre de membres du Comité :

En Exercice : 121
Présents : 71
Pouvoirs : 6
Votants : 77

OBJET

**2023_02_06_05C Budget primitif 2023 -
Installations Energétiques**

Votes Pour : 223
 Votes Contre : 0
 Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois,

Le six février,

à dix-sept heures,

se sont réunis à Montrond les Bains, Espace « Les Foreziales, les membres du Comité du SIEL-TE, sous la Présidence de Madame Marie-Christine THIVANT, Présidente du SIEL-TE, dûment convoqués le vingt-quatre janvier deux mille vingt-trois.

Présents :

M. GANDILHON Michel, M. SIMONE Pierre, M. RAULT Serge, M. GOUBY Thierry, M. FAUCHET Martial, Mme BESSON FAYOLLE Corinne, M. COFFY Marc, M. PERACHE Gilles, M. CHOUVELLON Jean-Louis, M. LAPALLUS Marc, Mme REYNAUD Séverine, M. TISSOT Jean-Paul, M. PONCET Didier, M. BONNICI Vincent, M. BERNAT Georges, M. FOUILLOUX Gilles, M. LEGRAND Michel, M. CANUT Louis, Mme VERNIERE Yvette, M. MONTET Alain, M. BILLARD James, M. LAURENSON Nicolas, M. PLACE Bernard, M. MARDEUIL Jean-Luc, M. BENIER Gabriel, M. DUCROT Jean-Claude, M. BONHOMME Georges, M. VALLAS Robert, M. DUBOUIS Jean, M. BRIAS Bernard, M. SOUTRENON Sébastien, M. DEMONCHY Jean-Maxence, M. MURE Jean-Jacques, M. DUSSUD Bruno, M. BORDET Gérard, M. LAMURE Christophe, M. CHORAIN Jean François, M. ALLOIN Christian, M. LASSAIGNE Pascal, M. DONNARS Jean, M. GRECO Gilles, M. COCAGNE David, M. CASSULO Christian, M. BLANC JEAN PAUL, M. GIRARD Pascal, M. SEON Joel, M. JULIAN Roger, M. VERICEL Luc, M. POMMIER Gabriel, M. SOUCHON Marcel, M. GARNIER Julien, M. GRANDRIEUX Yves, M. MOURAGNE Mathieu, M. DURILLON Gérard, M. BLACHON Jean-Paul, M. PETERSEN Yannick, M. PICARD Christian, M. THIMONIER Jean-Paul, BENIERE Henri, M. LACROIX Jérémie, Mme COLLET Florence, M. GODDE Rémy, Mme ARÁNEO Christine, M. DE STEFANO Hervé, M. BRUNON LAURENT, M. BLANC Yves, M. PERCET SERGE, M. REBOUX Alain, M. ALBERT Hans, M. BARNIER Jean-Alain, M. REY Bruno

Formant la majorité des membres en exercice

Pouvoirs :

- Mandant : M. VERICEL Pierre
- Mandataire : M. SOUTRENON Bernard

- Mandant : Mme CHOUVIER Evelyne
- Mandataire : M. VACHERON Christophe

- Mandant : M. PICARD Didier
- Mandataire : M. CHATRE Philippe

- Mandant : M. FAVIER Daniel
- Mandataire : Mme THIVANT Marie-Christine

- Mandant : M. BOUCHET Jean-Luc
- Mandataire : M. CHAVANNE Marc

- Mandant : M. CHENAUD FABRICE
- Mandataire : M. LAPALLUS Marc

Absents :

M. GAGNAIRE Christian, M. DARDOULLIER Sylvain, M. MATRAY Jean-Luc, M. PERRONNET Gilles, M. VIGNAL Jean-Claude, M. BRIBI Madjid, M. TROTTET JEREMIE, M. BOULOT-TULOUP Dominique, M. LAGET Bernard, M. TAMET Marcel, Mme DARFEUILLE Marianne, M. DEFOUS Stéphane, M. BUTAUD Jean-Charles, M. MASSON Robert, M. POYET Stéphane, M. DOMBEY Bruno, M. CHARDON Michel, M. RIBBA Michel, M. CHOMIER Yves, M. PINEL Henri, M. CHAUX Michel, M. BOUCHET Pascal, M. VILLE Noël, M. MOLLARD Christian, M. DURAND Sébastien, M. CORRE Daniel, M. LICTEVOUT François-Xavier, Mme CHARLES Cindy, M. ROLLAND Nicolas, M. FLACHER Annick, M. MOULIN Raphaël, M. MARNAT Jean-Jacques, M. BLANC Philippe, M. PIERSON Jean-Paul, M. LEFRANC Jean-Louis, M. DELORME Mathieu, M. LARGERON Olivier, Mme POYET Geneviève, M. THOLOT Alain, M. VERMEERSCH André, M. LE GRIS Sébastien, M. PEYRAT Pascal, M. DELORME Daniel, M. CHARGUEROS Nicolas

Le secrétariat a été assuré par : Monsieur Pierre SIMONE

Madame la Présidente expose :

CONSIDERANT que le budget primitif 2023 du budget rattaché Installations Energétiques s'équilibre de la façon suivante :

Pour les recettes :

- De fonctionnement : 3 305 078.00 €
- D'investissement : 4 803 000.00 €

Pour les dépenses :

- De fonctionnement : 3 305 078.00 €
- D'investissement : 4 803 000.00 €

CONSIDERANT que les crédits de dépenses et de recettes sont votés par chapitre.

Après en avoir délibéré, le Comité du SIEL Territoire d'Energie, à l'unanimité / ~~la majorité~~ :

APPROUVE le budget primitif du Budget rattaché Installations Energétiques pour 2023,

AUTORISE Mme Le Présidente à signer toutes pièces à intervenir relative à ce dossier.

Fait et délibéré en séance

Le 6 février 2023

Ont signé au registre tous les membres présents,

Pour extrait conforme, la Présidente



Marie-Christine THIVANT

Publiée le

Madame la Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de LYON dans un délai de deux mois à compter sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.